


Le plaisir du fromage bien fait



Fromageries
des
Chaumes

Objet : Interruption des livraisons de lait.

Recommandée AR

Madame, Monsieur,

Signifié une
Lors ~~du passage habituel de notre ramasseur le~~ *d'une conversation téléphonique avec M. Estanove Joël vers 14h00*, nous avons constaté une interruption de vos livraisons de lait. *à partir du 11 septembre 2009.*

Cette décision unilatérale correspond à une inexécution de votre obligation de fourniture, et par là même constitue une faute pouvant conduire à la rupture du contrat qui nous lie, à vos torts exclusifs.

En conséquence, nous nous réservons la possibilité de mettre en œuvre tous les moyens de droit en notre possession quant aux suites à donner à cette situation.

Dans la mesure où vous décideriez de reprendre le cours normal de vos livraisons, cela ne pourrait s'effectuer qu'après avoir préalablement informé Fromagerie des Chaumes (Service Appros Tel : 05 59 82 50 08). En tout état de cause cette reprise ne pourra se faire qu'après notre accord et dans les conditions normales de fourniture (lait de 4 traites réfrigéré dans le tank habituel).

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur Ressources Laitières